



15^{ème} Traversée de Bordeaux



En véhicules anciens et d'exception

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Septembre 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

(attention : nombre de places limité)

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Mail : **(obligatoire et en majuscule)**

VOITURE MOTO (mise en circulation avant le 31/12/1987 ou véhicule exceptionnel sur décision commission ad hoc)

Marque : N° immatriculation :

Type : Année :

Nom Cie Assurance : N° de police :

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photographique.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 24 Aout 2018

Toute inscription est soumise à l'autorisation de l'organisation

FRAIS D'INSCRIPTION CIRCUIT SAMEDI APRÈS-MIDI

Par voiture 35.00 € = €

Par moto 12.00 € = €

REPAS Samedi Midi (sous chapiteau)

(Gaspacho, buffet d'entrées, Plat, buffet de desserts et ¼ vin) 20,00 €/personne = €

Inscription à l'Apéro Capot Samedi Soir
(Gratuit pour les participants à la Traversée)

Nombre de personnes =

Drive-in

Nombre de personnes =

4,00 €/personne = €

REPAS Samedi Soir (sous chapiteau)

(Paëlla) 12,00 €/personne = €

FRAIS D'INSCRIPTION CIRCUIT DIMANCHE

Par voiture 35.00 € = €

Par moto 12.00 € = €

REPAS Dimanche (sous chapiteau)

(Gaspacho, buffet d'entrées, Plat, buffet de desserts, ¼ vin) 20,00 €/personne = €

PACKAGE PROMOTIONNEL TRAVERSEES SAMEDI + DIMANCHE

INSCRIPTION 2 TRAVERSÉES = 60 euros les 2 traversées = €

Affichette supplémentaire 40 x 60 3.00 € x = €

Plaquette supplémentaire 5.00 € x = €

A retourner impérativement avant le 24 Août 2018:

TOTAL : €

A.O.C : Maison des Associations - 55, av. du Mal de Lattre de Tassigny - 33700 MERIGNAC
accompagné d'un chèque à l'ordre de : ATLANTIC OLDTIMER.COM

Renseignements : 06 41 32 07 77
atlanticold@gmail.com - www.atlanticoldtimer.com

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement

